

# Info.pl@ine



N°27 – 23 mars 2005 – 4 pages

Des ravageurs très actifs

C'est le moment des régulateurs

## RENCONTRES BOUT de CHAMP

### A NOTER DANS VOS AGENDAS !

Nous vous invitons à venir participer à des tours de plaine pour des échanges techniques sur l'actualité des cultures.

NORD 77	Jeudi 24 mars	9 h à 12 h.	Chez M. Michel LESUEUR	Bois Fermé SAINT SIMEON
			Sur la D55, entre Saint SIMEON et REBAIS	

Puis

OUEST 77	Mercredi 6 avril de 9 h à 12 h	Chez M. Gilles GALPIN à Brie-Comte-Robert
EST 77	Jeudi 7 avril de 9 h à 12 h	Chez M. Vincent BOUVRAIN à Chenoise
NORD 77	Jeudi 7 avril de 14 h à 17 h	Chez EARL LAURENT à Jouarre
SUD 77	Vendredi 8 avril de 9 h à 12 h	Chez M. Claude HARDY à Rumont

## AGRO-METEO

Après la vague de froid de début mars, la douceur est revenue.

La période est devenue favorable aux semis. Les semis d'orge de printemps, de pois et de féveroles sont pratiquement terminés. Les semis de betteraves sont en cours.

Certains ravageurs s'activent avec la remontée des températures : charançons de la tige, méligèthes, thrips.

On ne constate pas de perte sur les semis d'orges réalisés avant les gelées ; elles sont en cours de levée.

Certaines parcelles de blé (sols calcaires, sols argileux) nécessitent un rappuyage, d'autant plus qu'il n'est pas annoncé de fortes pluies.

## ACTUALITES CULTURES

BLE (stade : fin tallage à épi 1 cm)

### P Piétin verse

Les risques sont accrus pour les semis précoces. En effet, pendant la 2<sup>ème</sup> décennie d'octobre il est tombé entre 35 et 60 mm d'eau. Ceci conjugué à des températures douces a permis des contaminations importantes sur les blés qui étaient levés.

Ø A ce jour :

Pour les semis réalisés <b>avant le 10 octobre</b>	le seul risque climatique est élevé (à confirmer par des observations dans les jours qui viennent).
Pour les semis réalisés <b>après le 10 octobre</b>	Le risque climatique est faible

La prise en compte de cette maladie va dépendre des prochaines conditions météo et des observations au champ.

## P Régulateurs de croissance

<b>Variétés résistantes</b> SCIPION	Pas de régulateur	
<b>Variétés peu sensibles</b> APACHE, CAPHORN, CHARGER, SANKARA, RASPAIL, MENDEL, ORATORIO, LANCELOT	Peuplement faible à moyen	pas de régulateur,
	Peuplement élevé	1,5 l de CYCOCEL C5 du redressement à épi 1 cm.
<b>Variétés sensibles</b> ORVANTIS, CEZANNE, EQUILIBRE, PR22R28	Peuplement faible à moyen	1,5 à 2 l de CYCOCEL C5 du redressement à épi 1 cm.
	Peuplement élevé	Une double application de CYCOCEL C5 : CYCOCEL C5 2 l de plein tallage à fin tallage, <b>puis</b> CYCOCEL C5 1,5 l au stade épi 1 cm  <b>ou</b>  MEDAX TOP 0,5 à 0,6 l applicable de 1 à 2 noeuds  <b>ou</b>  MODDUS 0,3 à 0,4 l applicable de 1 à 2noeuds

### Conditions d'utilisation

Les températures maxi du jour du traitement et des jours suivants doivent être supérieures à **10°C**. Ne pas traiter si des gelées sont annoncées.

**Un délai sans pluie de 2 heures** est suffisant pour que les régulateurs soient absorbés par la plante.

COLZA (stade : début montaison C2 à boutons accolés D2)

## P Ravageurs

Avec la remontée des températures, les charançons de la tige et les méligèthes s'activent : déjà présents dans le sud la semaine dernière, nous les retrouvons à nouveau sur tout le département en début de semaine. Les méligèthes étaient parfois très nombreux mais pas sur toutes les parcelles.

### Charançons de la tige

Ils sont présents sur l'ensemble du département et devront être traités cette semaine si la météo continue de les favoriser (absence de vent et de pluie, températures supérieures à 10°C).



source : INRA

La femelle pique les tiges de colza pour pondre. Cette piqûre provoque des déformations de tige pouvant aller jusqu'à leur éclatement.

Quand ils sont observés dans les cuvettes jaunes, traiter dans les 8 jours qui suivent.

Lorsque la majorité des colzas ont une tige de plus de 20 cm, ne plus traiter.

Ø Si ce n'est déjà fait, réaliser un traitement.

Produits utilisables : une simple pyrèthrianoïde de type cyperméthrine. En présence de méligèthes au seuil de traitement, utiliser de la bifenthrine (TALSTAR FLO 0,125 l...).

### Méligèthes



source : INRA

Ø Ils sont observés dans certaines parcelles mais tout traitement systématique est à proscrire.

Ce petit coléoptère de 1,5 à 2,5 mm, noir, que l'on repère aisément sur les boutons de fleurs se nourrit de pollen. Sur un colza vigoureux sa nuisibilité est faible. Il est donc prioritaire de surveiller les colzas qui sont peu vigoureux (beaucoup de parcelles sont dans ce cas cette année).

### Des résistances à gérer sur méligèthes

Deux pyrèthriinoïdes sont encore efficaces : tau-fluvalinate (MAVRIK FLO 0,2 l) et bifentrine (TALSTAR FLO 0,125 l) mais jusqu'à quand ?

Le malathion est efficace (MALYPHOS 50EL), mais cet organo-phosphoré est plus dangereux pour l'environnement et moins respectueux de la faune auxiliaire.

- Ø - Faire des observations au moment le plus chaud de la journée.
- Eviter tout traitement systématique
- Bien respecter les seuils d'intervention qui peuvent être un peu relevés :
  - 3 à 4 méligèthes par plante aux stades boutons accolés verts (D1-D2),
  - 7 à 8 méligèthes par plante au stade boutons jaunes séparés (E).

Pour assurer un mouillage suffisant, opter pour un volume de bouillie au moins égal à 200 l/ha.

## POIS de PRINTEMPS (semis en cours)

### **P Désherbage**

Les stratégies de tout en post-levée sont à réserver uniquement aux parcelles à très faible enherbement.

Le traitement de post-semis/prélevée reste la base du programme. Pour le choix des produits, voir info.pl@ine n°13 du 23 décembre dernier (si vous ne l'avez plus, nous prévenir pour vous le renvoyer).

Les herbicides sont à faire au plus près du semis pour profiter de l'humidité du sol mais aussi pour des raisons d'efficacité et de sélectivité : TREPLIK PL, CHANDOR, NIKEYL, RACER ME, CENTAURE, NIRVANA.

Le CHALLENGE, lui, est à positionner au plus près du stade crosse pour augmenter sa persistance d'action.

### **P Roulage**

Le roulage permet de niveler le sol pour faciliter la récolte, enfoncer les pierres et faire remonter l'humidité, ce qui est particulièrement nécessaire cette année.

Privilégier le roulage entre le semis et la levée. Si le roulage n'a pu être réalisé avant la levée, attendre le stade 3-4 feuilles et le faire avec un rouleau lisse à faible vitesse et en conditions ressuyées. Ensuite, attendre au moins 8 jours avant l'application d'un herbicide de post levée.

### **P Ravageurs**

Nous avons déjà relevé des thrips dans les cuvettes jaunes des colzas. Il faudra donc surveiller les parcelles de pois en cours de levée.

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### DESHERBAGE des ORGES de PRINTEMPS

Si cette culture s'inscrit dans une rotation où les cultures de printemps sont très présentes (betteraves, maïs, tournesol...), les graminées adventices sont plutôt rares. Un seul antidicoté peut être suffisant. De nombreux antidicotés spécifiques homologués sur blé le sont aussi sur orge de printemps.

Dans les rotations avec une forte proportion de cultures d'automne, les ray grass et dans une moindre mesure les vulpins doivent être pris en compte.

Exemples de produits (dose/ha)		Stade d'utilisation	
<b>Si Ray-Grass</b>	1 à 3 feuilles	ILLOXAN 0,75 l + huile (à ce stade efficace également sur vulpin) <b>ou</b> BAGHERA 1 à 1,25 l + huile	de 3 feuilles à épi 1 cm
	Début à mi-tallage	ILLOXAN 1 l + huile (n'est plus efficace sur vulpin) <b>ou</b> BAGHERA 1,5 à 1,75 l + huile	de 3 feuilles à 1-2 nœuds
<b>Si Vulpins</b>		FOXTAR D+ 3 à 3,5 l (seul produit homologué contenant de l'isoproturon. Efficace sur certaines dicotes) <b>ou</b> BAGHERA 1 à 1,75 l + huile (en fonction du stade des vulpins)	de 3 feuilles à fin tallage
			de 3 feuilles à 1-2 nœuds
<b>Si Folle avoine</b>		ASSERT 300 1,5 l <b>ou</b> BAGHERA 1 à 1,25 l + huile	de 1 feuille à fin tallage
			de 3 feuilles à 1-2 nœuds

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Equipements de Protection Individuelle : de l'obligation à la pratique !

Ù **Rappel** : l'employeur doit fournir à son salarié des **équipements de protection individuelle** (décret du 27 mai 1987 relatif à la protection des travailleurs exposés aux produits phytosanitaires). Il doit les renouveler quand cela est nécessaire et veiller à ce que le salarié utilise ses équipements. Le salarié doit assurer, quant à lui, le bon entretien des EPI qui lui sont confiés. La plupart des contaminations a lieu pendant les phases de préparation de la bouillie, de réalisation ou de vérification du traitement au champ ou du lavage du matériel.

P **Les gants** : ils doivent être en nitrile et répondent à la norme EN 374. Choisir des gants portant le pictogramme éprouvette (guide N°1 page 39). Parfois sous le pictogramme, les lettres J et K indiquent que ces gants sont spécifiques pour les produits phytosanitaires.

**Le gant perd son efficacité, il faut le changer au moins une fois par an.**

P **La combinaison** : choisir une combinaison de type 3 et 4 lors d'utilisation de produits phytosanitaires. Elle doit être en Tyvek (ne se lave pas), répondre à la norme EN 340 et être équipée d'une capuche.

**La combinaison perd son étanchéité : la changer une fois par an.**

P **Le masque** : ne pas laisser les cartouches dans le local de stockage de produits phytosanitaires ou dans la cabine du tracteur qui traite. Elle ne doit jamais être mouillée. Conserver les cartouches dans une boîte étanche. Changer la cartouche dès la perception d'odeur ou au moins une fois par an. Vérifier la date de péremption qui est inscrite sur la cartouche. **Une cartouche se sature en 20 ou 30 heures.**

Comment choisir les filtres ? (Guide conseil N° 1 pages 29 et 30)

Le code lettre est associé au produit arrêté :

**A** : associé à une bague marron pour les produits phytosanitaires,

**P** : associé à une bague blanche pour les poussières et les aérosols.

Le code chiffre vous informe sur la performance du filtre : **1** : arrête 80%, **2** : arrête 94 %, **3** : arrête 99,9%.

Il existe aussi des masques jetables équipés A2-P3 qui garantissent une bonne étanchéité au niveau du visage.

P **Les lunettes** : elles doivent pouvoir être portées même avec des lunettes de vue ; s'assurer qu'elles soient anti-buée. Norme spécifique pour les lunettes de protection : EN 166 ou EN 168.

P **Les chaussures** : le cuir n'est pas imperméable, les gouttes de bouillies qui peuvent tomber sur les chaussures en cuir finissent par pénétrer et peuvent souiller la peau des pieds : il faut choisir des bottes résistantes aux produits chimiques : EN 345-346-347.